

Année compliquée pour le projet de ferme aquacole

Une fois de plus, l'année se termine sans que le projet de ferme aquacole de Hao n'ait été concrétisé. Pénalisée par la crise Covid, la société Tahiti Nui Ocean Foods (TNOF) peine toujours, malgré le soutien permanent du Pays et de la commune.

Pour le soutien de l'État, il faudra repasser puisque

Emmanuel Macron, dans son discours à Papeete le 27 juillet, a tiré à boulets rouges sur ces « étranges investisseurs » qui portent des projets « exotiques, aventureux, aux financements incertains, aux créations d'emplois improbables ». Le président de la République, sans nommer directement Pékín et ses

ambitions dans la région Pacifique, n'a pas défilé qu'il considérait toutefois ce projet comme une tentative de la Chine populiste d'avancer des pions en Polynésie française.

« Malheur aux petits, malheur aux isolés, malheur à celles et ceux qui sont subis les influences, les incursions de puissances hégé-

moniques qui viennent chercher leurs poissons, leurs technologies, leurs ressources économiques » a reproché le chef de l'État qui a assuré que le Pacifique est le lieu où « se joue la confrontation entre les deux plus grandes puissances mondiales ».

Avant de promettre que la France « protège » Tahiti et ses îles de ce type d'influences extérieures, Emmanuel Macron « préfère que l'on déploie une unité nouvelle du RSMA plutôt qu'on aille embrasser des projets sans lendemain où peut-être quelques-uns feront beaucoup d'argent pour de mauvaises raisons ».

TNOF disait vouloir investir 22 milliards de francs dans cette ferme qui, selon les investisseurs, aurait employé 600 salariés locaux ainsi qu'une cinquantaine de cadres chinois pour former les Polynésiens.

Dans un rapport daté du 28 juillet, la chambre territoriale des comptes (CTC) dresse un bilan peu opti-

miste de la fiabilité du projet porté par Wang Cheng. La CTC s'étonne aussi que le Pays ait dépensé plus de 3 millions de francs pour l'accueil du promoteur et de ses collaborateurs.

Wang Cheng se veut rassurant

La juridiction indique avec exactitude le montant des investissements de la collectivité en faveur de TNOF (60 millions de francs) pour la déconstruction d'un centre de maroyage, le déplacement de la centrale électrique, la démolition du dépôt et du réseau d'hydrocarbures du site, sans oublier bien sûr la construction de la route de contournement de la potentielle future ferme. Des travaux qui ne se justifient que « si le projet aquacole de Hao se concrétise », note la CTC, qui déplore que ces décisions aient conduit à « placer le risque de leur inutilité et donc de leur financement à pure perte du côté du Pays et non de la société privée ».

Le 4 octobre, le promoteur chinois affirme dans les colonnes de La Dépêche que le projet « est toujours en cours », et que TNOF veut réaliser les travaux ainsi que répondre aux exigences administratives « dans les délais impartis ». Wang Cheng assure avoir « l'ensemble du financement » et disposer des trois principaux permis de construire : le terrain, la base vie et le contrat d'exploitation.

« Cela n'a jamais posé de problèmes à la Chine d'accueillir favorablement des investisseurs français », répond le promoteur au président de la République. « J'étais persuadé que les relations de coopération économique entre la France et la Chine étaient bonnes, libres et équitables ».

Sur l'impact environnemental, qu'il soit toujours question dans l'opinion publique, TNOF s'est dit déterminé à mettre en œuvre les meilleures pratiques de développement et de protection de l'environnement en vigueur. ■



La chambre territoriale des comptes pointe les insuffisances du projet de Tahiti Nui Ocean Foods, émet des doutes sur la concrétisation de la ferme aquacole à Hao et regrette « le déficit d'informations officielles ».